

Perte du permis de conduire français

Vous avez **perdu** votre **permis de conduire français** ? Nous vous indiquons comment demander un nouveau permis selon que vous êtes **en France** ou **à l'étranger**.

Si vous êtes en France lorsque vous perdez votre permis de conduire français, la demande de nouveau permis se fait en ligne sur le site de l'ANTS .

Questions - Réponses

- [Demande de permis de conduire : quel justificatif de domicile ?](#)
- [Demande de permis de conduire : quelle justificatif d'identité peut-on présenter ?](#)
- [Demande en ligne de permis de conduire : comment être aidé dans la démarche ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

Et aussi...

- [Permis de conduire](#)
- [Vol du permis de conduire](#)
- [Détérioration du permis de conduire](#)
- [Porter plainte](#)

Pour en savoir plus

- [Permis de conduire en ligne : où faire la photo et la signature numérisée ?](#)
Source : Ministère chargé de l'intérieur
- [Programme Vacances-Travail \(PVT\)](#)
Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Où s'informer ?

- Si vous avez des difficultés pour faire la démarche en ligne :
[Point d'accueil numérique](#)
- Si vous avez des difficultés pour faire la démarche en ligne :
[France Services / Maison de services au public](#)

Services en ligne

- **Téléservice** : Consulter et télécharger les informations du permis de conduire : solde de points, relevé intégral, attestation de droit à conduire sécurisée...
- **Téléservice** : Demander en ligne un nouveau permis de conduire en cas de perte ou vol
- **Téléservice** : Acheter en ligne un timbre fiscal pour une demande de permis de conduire
- **Téléservice** : Registre des Français établis hors de France - Inscription consulaire
- **Téléservice** : Suivre l'avancement d'une demande de permis de conduire
- **Téléservice** : Faire un recours en ligne concernant le permis de conduire

[TOUS LES SERVICES EN LIGNE](#)

Et aussi...

- Permis de conduire
- Vol du permis de conduire
- Détérioration du permis de conduire
- Porter plainte

Textes de référence

- Directive 2006/126 du 20 décembre 2006 relative au permis de conduire
Remplacement du permis en cas de perte ou de vol dans son pays d'installation (article 11, point 5)
- Code de la route : articles R221-4 à R221-8
Délivrance et catégories du permis de conduire
- Code de la route : articles R225-1 à R225-6
Enregistrement des informations relatives au permis de conduire
- Code de la route : articles R233-1 à R233-3
Comportement en cas de contrôle routier
- Code des impositions sur les biens et services : articles L421-168 à L421-174
Taxe sur le renouvellement du permis de conduire (article L421-171)
- Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire
- Circulaire du 26 juillet 2013 relative à la mise en place d'un formulaire de recueil complémentaire des données nécessaires à l'édition du titre de conduite au nouveau format de l'Union européenne
- Réponse ministérielle du 25 février 2021 relative au renouvellement du permis de conduire d'un Français établi temporairement à l'étranger ou y résidant, en cas de perte ou de vol